

**Vœu présenté
par Antoinette Kis
en conseil d'arrondissement du 6 mars 2023
relatif au recyclage des biodéchets coquillés
dans le 6^e arrondissement**

Considérant l'intérêt du recyclage qui développe de nouveaux produits et services encourageant ainsi l'économie circulaire

Considérant l'engagement de la mairie d'arrondissement dans les démarches de recyclage comme dernièrement celle du recyclage des mégots

Considérant l'aura festive de l'arrondissement et la présence de nombreuses brasseries ayant un débit de coquillages important comme par exemple dans le quartier Montparnasse et Saint-Germain des Prés

Considérant que des initiatives de recyclage spécifique des biodéchets coquillés se développent en province mais aussi à Paris avec succès comme par exemple dans les 11^e, 12^e, 14^e arrondissement avec des entreprises comme Providentiel Coquillages

Considérant que la collecte spécifique des biodéchets coquillés peut concerner non seulement la période des fêtes de fin d'année mais s'étendre plus largement de novembre à mars

Considérant l'intérêt pédagogique des opérations saisonnières de ce type qui sont l'occasion de parler du recyclage et des efforts citoyens pour s'approprier ces démarches

Le conseil d'arrondissement émet le vœu que:

- La mairie soutienne les opérations de collectes apportant un mieux disant par rapport à ce qui existe déjà, et en particulier soutienne la collecte spécifique de biodéchets coquillés sur les poissonneries, marchés et brasseries de l'arrondissement, pendant la période des fêtes de fin d'année, voire au-delà
- De façon plus générale organise une réunion publique avec les commerçants de l'arrondissement, et les acteurs concernés comme la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) de Paris pour informer et promouvoir les démarches écologiques au niveau des commerces de l'arrondissement ainsi que les aides publiques susceptibles de les appuyer
-